

PROCEDURE REDACTION ET DEPOT DE LA THESE EN MEDECINE GENERALE

REFLEXION PRELIMINAIRE ET DEMARRAGE DE LA THESE

LE TRAVAIL DE THESE commence par un travail de réflexion et de recherches bibliographiques pour choisir une thématique de recherche avec l'aide d'un ou plusieurs directeur(s) de thèse en fonction du thème que l'on envisage d'étudier et des possibilités d'aide que l'on peut trouver. Les professeurs d'université, professeurs associés de médecine générale, maîtres de conférences associés de médecine générale sont les plus habilités à diriger des thèses. Parmi les médecins généralistes enseignants, il est utile de vérifier que le directeur choisi a eu une formation pour cela (D.U. existant à la faculté de médecine de Toulouse) ou qu'il a déjà dirigé avec succès plusieurs autres thèses.

Dès que possible pendant l'internat

DEMARRER LE TRAVAIL DE THESE : avant de démarrer le véritable travail de thèse sur la thématique choisie, il est important de remplir la fiche de soumission en ligne, prévue à cet effet sur le site du DUMG, section projet de thèse. A ce stade, il est également important de trouver le président du jury qui doit être obligatoirement un professeur des universités titulaire. Le président du jury doit être associé au démarrage de la thèse, de manière à ce qu'il n'y ait pas de problème lors de la mise en place du jury et de la soutenance.

RECOMMANDATIONS – PRESENTATION – COMPOSITION - IMPRESSION

A – RECOMMANDATIONS :

- Le document écrit ne doit pas dépasser 30 pages dactylographiées.
- Si besoin, des écrits supplémentaires peuvent être ajoutés en annexe. Les annexes sont numérotées en chiffres arabes, elles ont un titre et sont mentionnées obligatoirement dans le texte.
- Le plan suivant est recommandé :
Introduction - contexte et motifs de la recherche - matériel et méthodes – résultats - discussion et commentaires - conclusion.
- Les références bibliographiques figurent à la fin du document, avant les annexes s'il y en a, et ne comportent que des références appelées dans le texte. Elles sont agencées et numérotées par ordre d'arrivée dans le texte.
- Les abréviations sont limitées au minimum et explicitées à chaque première apparition dans le texte.
- Les tableaux sont limités au minimum utile pour l'expression des résultats de l'étude, ils sont numérotés en chiffres arabes par ordre d'apparition dans le manuscrit, et chaque tableau doit avoir un titre.
- Les figures (courbes, photographies, illustrations diverses) doivent également être numérotées en chiffres arabes par ordre d'apparition dans le texte et munies chacune d'un titre et si besoin d'une légende.

- Thèse à deux auteurs : en plus de la thèse (document commun), chacun des auteurs doit rédiger un mémoire qui rend compte de son travail personnel (environ 10 pages).
- Les **photos surdimensionnées** doivent être évitées.
- Le **recto est préférable**.

B – PRESENTATION :

- La **numérotation** des pages commence à partir de la table des matières, voire plus loin.
- Les **tableaux** doivent être lisibles et légendés.
- Le **caractère** choisi doit être lisible, d'au moins **12 points** pour une police Times New Roman, ou équivalent pour une autre police.
- L'**interligne** est de **1.5 minimum**.
- **Une marge à gauche de 3 cm est obligatoire** (pour les autres marges, choisir au minimum 2.5cm pour la droite, 1.5cm pour le haut, 2 cm pour le bas).
- **Les bibliographies** : se conformer pour l'ordre et la présentation aux normes en vigueur (voir document spécial). Cette partie doit être rédigée avec soin.

C – COMPOSITION (ordre d'insertion, ci-dessous) :

1. La page de titre identique à la couverture
2. Le tableau du personnel Hospitalo-Universitaire des facultés de médecine (honorariat)
3. Les dédicaces aux membres du jury
4. Les dédicaces personnelles (facultatif)
5. La ou les citations (facultatif)
6. La table des matières avec la numérotation des pages concernées
7. Le texte de la thèse
8. Les références bibliographiques
9. Les annexes éventuelles
10. Un index si la table des matières est insuffisante

D – IMPRESSION :

- Choisir un papier de 80 g minimum.
- Les couvertures avant et arrière doivent être de **couleur claire** ; voir documents spéciaux pour leur composition - en particulier **le nom de l'auteur est en majuscules, le prénom en minuscules**.
- En ce qui concerne la couverture arrière (ou quatrième de couverture) elle doit comporter en plus le titre en anglais, le résumé en anglais, les mots clés en anglais.

Edition obligatoire de :

- 1 exemplaire pour chaque membre du jury (avec 1 exemplaire des mémoires si la thèse est réalisée à deux).
- 1 exemplaire pour la Bibliothèque Universitaire
- Prévoir un exemplaire supplémentaire pour la scolarité, indispensable uniquement dans le cas où votre thèse serait proposée à une récompense.

CHOIX DU JURY – CHOIX DE LA DATE

Le choix du jury et de la date de soutenance se font en collaboration étroite avec le président du jury qui doit signer **l'aval du président de jury** (document officiel) mentionnant le détail des membres du jury, le titre et la date de la thèse. Au préalable, vous devez vous rapprocher de Madame Françoise HAUDRY à la scolarité du 3^{ème} cycle afin de vérifier que le statut des membres du jury que vous sollicitez leur permet de siéger.

A – COMPOSITION DU JURY :

Pour les internes de Médecine Générale « nouveau régime » - Internes issus des ECN à partir de 2017- la composition des jurys de thèse de Médecine Générale est fixée comme suit :

- **1 Président**
Titulaire de médecine et obligatoirement PU-PH ou PU-MG, rattaché à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier
- **Au moins 2 autres membres**
Titulaires ou non titulaires : PU-PH ou PU-MG ou PA ou MCU-PH ou MCU ou MCA ou PH ou Chef de Clinique Universitaire ou Praticien Agréé-Maitre de Stage des Universités, ou docteur.

Tous les membres doivent être diplômés d'un doctorat dans l'une des filières de santé ou d'un doctorat d'université.

Le jury est composé de **3 membres au moins et ne doit pas excéder 5 membres**, dont le Directeur de thèse.

Pour les internes issus des ECN avant 2017, la composition des jurys de thèse de Médecine Générale est fixée comme suit :

- **1 Président**
Titulaire et obligatoirement PU-PH ou PU-MG,
- **2 membres**
Titulaires : PU-PH ou PU-MG ou PA ou MCU-PH ou MCU ou MCA,
- **1 à 2 membres**
Titulaires ou non titulaires : PU-PH ou PU-MG ou PA ou MCU-PH ou MCU ou MCA ou PH ou Chef de Clinique Universitaire ou Praticien Agréé-Maître de Stage des Universités ou Docteur.

Le jury est composé de **4 membres au moins et ne doit pas excéder 5 membres**.

Le Président du jury et deux membres titulaires sont obligatoirement rattachés à l'Université Paul Sabatier.

B – DATE ET LIEU DE LA THESE :

Il est impératif de **fixer une date suffisamment tôt** (au moins trois à quatre mois avant la soutenance) en raison des nombreuses indisponibilités de certains membres du jury et des vôtres par mail à Madame Françoise HAUDRY, francoise.haudry@univ-tlse3.fr

Vous serez ensuite contacté pour vous confirmer les disponibilités.

La période de soutenance va de la mi-septembre à la mi-juillet à l'exclusion des vacances universitaires.

La thèse se déroule dans la faculté de rattachement du Président du jury (Rangueil ou Purpan).

Conditions particulières :

En cas de nécessité d'organiser une soutenance en visio-conférence, **l'autorisation doit être demandée au Doyen de la Faculté.**

Dépôt – période finale avant la soutenance

A – DEPOT DE LA THESE :

- Idéalement il doit se faire **au moins 3 semaines avant la soutenance.**
- **Le manuscrit complet non relié et la conclusion signée par le Président du jury** sont déposés auprès de Madame Françoise HAUDRY au bureau de la scolarité du 3^{ème} cycle à Rangueil pour **enregistrement et numérotation.**
- Thèse à deux auteurs : **les mémoires de chacun des auteurs, non reliés, avec la conclusion signée par le Président du jury** sont déposés auprès de Madame Françoise HAUDRY au bureau de la scolarité du 3^{ème} cycle à Rangueil pour **enregistrement et numérotation, de la même façon que la thèse.**
- Le jour de ce dépôt, **fournir l'aval du président de jury signé**, ainsi que le document « **Déclaration sur l'honneur** » complété et signé (tentative de fraude ou de plagiat).
- La thèse (et les mémoires si thèse à 2 auteurs) est alors transmise par Madame Françoise HAUDRY au doyen de la faculté concernée **pour la signature du permis d'imprimer.**
- La thèse signée revient à la scolarité du 3^{ème} cycle à Rangueil où **elle doit être récupérée par le thésard pour l'impression.**

B – DEPOT DES EXEMPLAIRES IMPRIMÉS :

Au minimum 1 semaine avant la soutenance, les exemplaires de la thèse sont distribués aux membres du jury ainsi que la convocation.

Jour de la soutenance

Vous vous présenterez le jour de la soutenance, à l'heure et dans la salle prévue, dans une tenue correcte. Le président du jury vous donnera très rapidement la parole pour un exposé de 10 à 15 minutes maximum afin de résumer clairement votre travail à l'aide, si besoin, d'un vidéoprojecteur. Dans le cas d'une thèse à 2 auteurs, la présentation devant le jury se fera à « deux voix », le temps de la soutenance sera doublé.

À la suite de votre exposé, chaque membre du jury commentera votre travail et vous demandera éventuellement des éclaircissements. Le président prendra la parole en dernier. Le jury se retirera ensuite quelques minutes pour délibérer puis reviendra dans la salle pour donner le résultat de la délibération. Une fois votre admission signifiée, vous prononcerez le serment d'Hippocrate.

Avant de quitter la salle, vous demanderez au Président du jury de bien vouloir compléter et signer **l'autorisation de reproduction** pour la Bibliothèque Universitaire.

Avertissement :

Les conseils de Faculté de médecine Toulouse-Rangueil et Toulouse-Purpan, en leur séance du 5 février et du 5 mai 1998, ont souhaité rappeler les impératifs qui s'imposent aux candidats et à leurs invités.

La thèse de doctorat en médecine est le couronnement de nombreuses années d'études et de recherche. C'est un moment fondamental dans la vie du postulant.

Dans ces conditions, le jury et le candidat doivent se trouver dans un environnement induisant une sérénité optimale.

Tout d'abord, le silence doit être fait tout au long de la soutenance, les applaudissements n'interviennent qu'à la fin de la soutenance, après le serment d'Hippocrate. Il en va de même pour les flashes, les caméras qui doivent être utilisés avec modération et discrètement. Les téléphones portables doivent rester éteints.

En d'autres termes, la dignité de chacun s'impose.

Attention : *Aucun « pot de thèse » n'est autorisé dans l'enceinte des Facultés de médecine Toulouse-Rangueil et de Toulouse-Purpan.*

Après la soutenance

La semaine qui suit la soutenance, vous devez effectuer les démarches de **dépôt de thèse à la Bibliothèque Universitaire**. Une partie des formalités se fait en ligne, un exemplaire imprimé de la thèse est également demandé. En cas de thèse à 2, le dépôt des mémoires est facultatif.

Le site internet de la BU est régulièrement mis à jour et vous y trouverez les informations précises en vigueur au moment de la soutenance : <https://bibliotheques.univ-tlse3.fr/utiliser-nos-services/deposer-sa-these/these-exercice>

Une fois ces démarches effectuées, le secrétariat de la bibliothèque vous fournira **un reçu** à remettre à Madame Françoise HAUDRY, à la scolarité du 3^{ème} cycle à Rangueil, avec un exemplaire de la thèse. Vous récupérerez alors, le cas échéant, (internat terminé – DES soutenu et validé par la Commission inter-régionale) vos **attestations de diplômes de DES et Docteur en Médecine Générale**. Ces attestations vous permettront de procéder à **l'inscription à l'ordre des Médecins** dans le département d'exercice.

*La scolarité du troisième cycle de la Faculté de Médecine de Rangueil est ouverte au public tous les jours
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, sauf le lundi et le vendredi.*

***Madame Françoise HAUDRY** est la personne responsable de la gestion des Thèses.*

Tél : 05.62.88.90.53

Mél : francoise.haudry@univ-tlse3.fr

**La thèse doit être soutenue au plus tard 6 ans
après la 1^{ère} inscription en DES**

Rappel des principales étapes

1	Dès que possible pendant l'internat	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter en ligne la demande de soumission du sujet sur le site du DUMG, rubrique « projet de thèse » - Trouver le Président du Jury
2	Au moins trois ou quatre mois avant la soutenance	Remettre à Mme Françoise HAUDRY la fiche de sujet de thèse validée et signée par le Président du jury, lui communiquer la composition du jury, et fixer une date de soutenance.
3	Au moins un mois avant la date de soutenance	Transmettre la thèse (et les mémoires si thèse à 2) au Président de jury pour signature de la conclusion et l'imprimé « Aval du Président de jury ».
4	Au moins trois semaines à un mois avant la date de soutenance	<ul style="list-style-type: none"> - Déposer le manuscrit de la thèse au Secrétariat du 3ème cycle pour enregistrement (attribution d'un numéro), vérifications et signature de la conclusion par le Doyen pour le permis d'imprimer - Fournir l'aval du Président du jury signé - Remettre la déclaration sur l'honneur complétée et signée (tentative de fraude ou de plagiat)
5	Environ 2 semaines avant la date de soutenance	Récupérer la thèse signée par le Doyen à la scolarité pour impression en plusieurs exemplaires.
6	Au moins une semaine à 10 jours avant la date de soutenance	Distribuer les thèses et les convocations aux membres du jury
7	Le jour de la soutenance	Faire signer le formulaire d'enregistrement de thèse soutenue par le Président de jury pour l'autorisation de reproduction (formulaire de la B.U.)
8	Dans la semaine qui suit la soutenance	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les démarches de dépôt de thèse auprès de la BU (cf. le site pour avoir les informations à jour, https://bibliotheques.univ-tlse3.fr/utiliser-nos-services/deposer-sa-these/these-exercice) - Déposer un exemplaire imprimé de la thèse au Secrétariat du 3ème cycle avec le reçu de la B.U.

Toutes les informations et les formulaires relatifs à la rédaction et au dépôt de la thèse sont à télécharger à l'adresse suivante <https://medecine.univ-tlse3.fr/la-these>

Pour tout renseignement administratif, merci de vous adresser à :

Faculté de Médecine Toulouse-Rangueil

133, route de Narbonne

Scolarité 3^{ème} cycle

Mme Françoise HAUDRY

Tél : 05 62 88 90 53, mél : francoise.haudry@univ-tlse3.fr